



Compte-rendu audioconférence COVID-19 à la DDFiP 54 du 15 avril 2020

Participant (pour la CGT) : Lionel Barsacq, Secrétaire de section, titulaire au CTL.

Situation sanitaire générale:

Nette amélioration dans le Grand Est : plus de 40 lits disponibles en réanimation sur Nancy ; plus de 200 sur l'ensemble de la région.
On note une chute des admissions.

Situation à DDFiP 54 :

Un peu plus de 200 agents au travail (25% de la totalité) dont 11 sur missions non prioritaires.
134 en télétravail.

Situation au niveau de la DGFIP :

Un premier décès lié au Covid 19 a été signalé en région parisienne (agent âgé de 47 ans).

Remboursement frais repas confirmés sur la base pour les agents au travail qui ne bénéficient plus de restaurant administratif de 17,50 €/ jour forfaitaire (sur attestation sur l'honneur) du 16/03 au 16/04 ; pour la suite, sur présentation de justificatifs des frais engagés.

Confirmation de 5 jours de décomptés RTT pour les agents en ASA pour la période 16/03 à 16/04.

Sans doute autant si reprise le 11/05; à préciser.

Prime pour les agents au travail dans le cadre du PCA selon des modalités encore inconnues (de 360 à 1 000 € selon les cas).

Précision du Ministre de la Fonction Publique d'Etat toutefois : « Les agents concernés sont ceux faisant face à un surcroît important de travail, notamment dans le cadre des plans de continuité d'activité pendant la période d'état d'urgence sanitaire ».

Préparation via groupes de travail à la DG de la reprise générale pour élaboration d'un plan sous deux semaines.

Campagne IR :

Confirmation du dispositif annoncé la semaine dernière :

Pas d'accueil physique sur période confinement. Après, on ne sait pas.

Opération nationale « mass-mél » à compter du 16 avril.

Spots TV envisagés.

Dispositif prévu pour communication des identifiants par téléphone.

40 maximum des effectifs en présentiel réel avec strictes conditions de sécurité (2 m minimum entre les agents).

Participation du PCRP au e-contact.

Possibilité envisagée de participation des A et B stagiaires qui arriveront le 11 et 18 mai.

Pas de renforts auxiliaires, services civiques et autres.

Accès depuis portail Ulysse à la documentation technique.

Pas de saisie des déclarations depuis le domicile.

Pas d'accueil téléphonique en télé-travail.

A noter que le CIS n'a pas à ce jour le matériel pour télétravail et si la situation se poursuivait son appui sera réduit.

Date limite des dépôts : télédéclaration 08/06 et 12/06 pour papier.

Seconde remontée prévue 03/07 .

Protection des agents :

On continue d'attendre un peu tout ; les masques, le gel, les lingettes ...

La direction devait aujourd'hui acquérir du gel directement à Metro.

Elle est défavorable au port de gants (comme la DG).

EDR :

16 en activité dont 8 équipés en portable.

Affectation sur quinzaine dorénavant pour allier gestion fine et visibilité des agents.

Certains services demandent sans raisons valables des renforts.

La Direction n'accepte pas que les EDR servent à établir les plans de rotation des agents en poste.

Prochaine réunion audio la semaine prochaine, date précise à définir.